

**TRANSACTION AVEC LE GROUPEMENT MELCHIORRE / NAVARRA TS
Site CHR Bon-Secours à Metz**

Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 portant création de l'Etablissement, modifié,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2020-2024 approuvé le 4 décembre 2019,

Vu le rapport du Directeur Général,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général à signer la transaction annexée à la présente délibération avec le groupement Melchiorre / Navarra Terrassements Spéciaux dans le cadre des travaux de désamiantage et de déconstruction conduits par l'EPFL sur le site « CHR Bon-Secours » à Metz,

VU ET APPROUVE

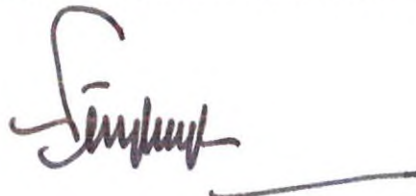
Le

12 MARS 2020

Pour la Préfète et par délégation
La Préfète de Région,
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes

Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER